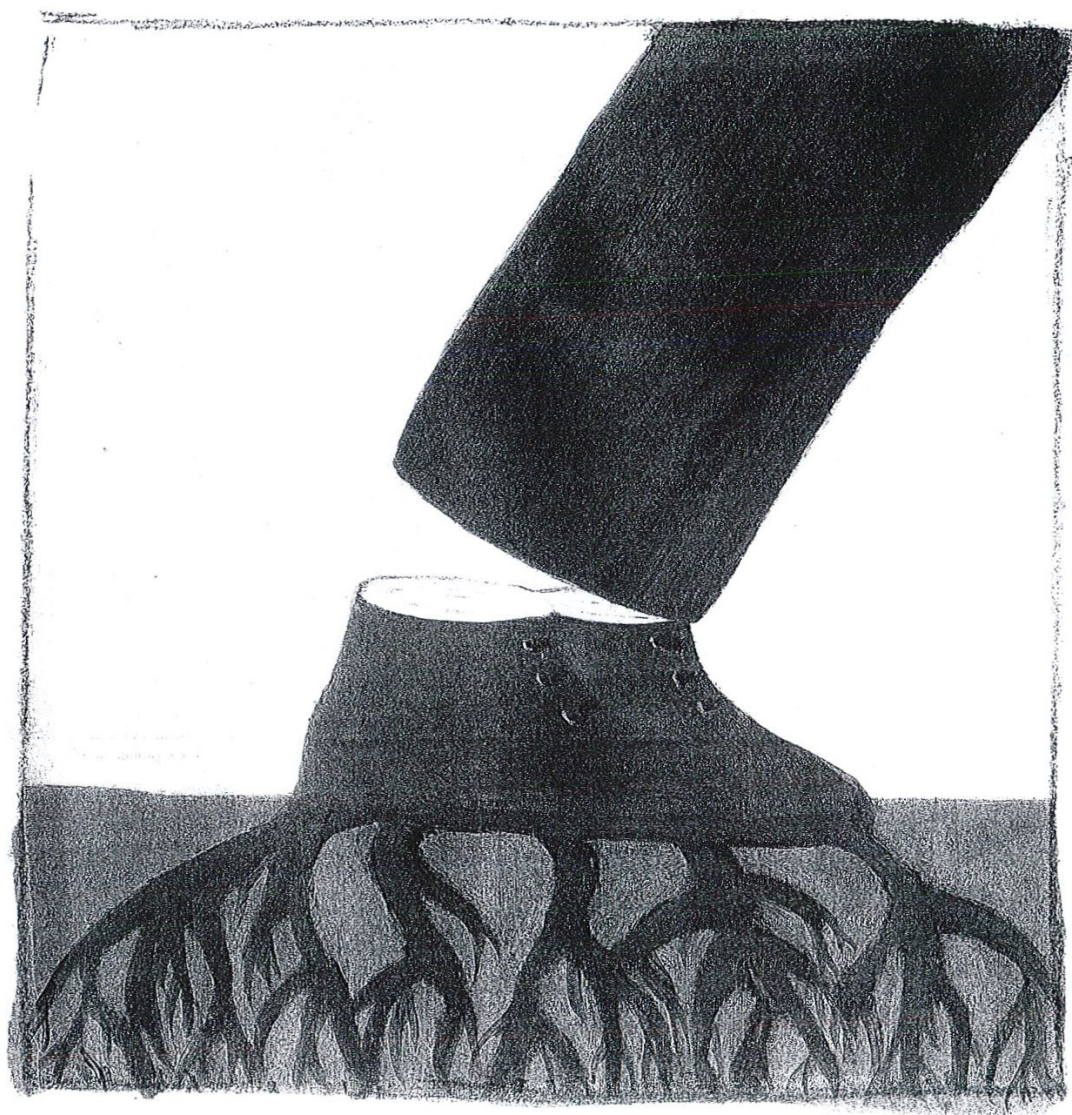


ANTIDOTE

Srupfen
Union
Syndicale
Solidaires

LE FORESTIER ...



GÊNANT ?

... UN TÉMOIN

JOURNAL D'EXPRESSION LIBRE DES PERSONNELS FRANC-COMTOIS
DU SYNDICAT NATIONAL DES FORETS ET DE L'ESACE NATUREL

Mars 2016
n° 107

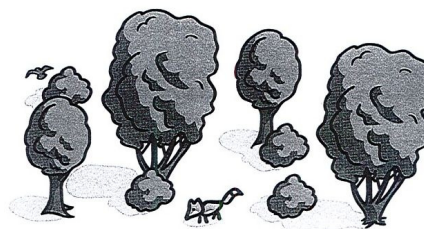


	Page
Editorial	1
Pour un retour sur Terre	2 - 3
Ce que les oiseaux veulent bien nous dire	4 - 5 - 6
Lettre d'un forestier alsacien à ses amis Franc-Comtois	7
Forêt : sois bête et tais-toi	8 - 9
L'intelligence des arbres	10 - 11
Brèves	12 - 13
Lettre ouverte au DG d'un Agent Patrimonial	14 - 15
Petit traité de soumission volontaire	16 - 17
Ma chère Mathilde	18
Offre d'emploi	19
Amen ...	20 – 21

« Ces désordres climatiques sont un vice inhérent à la culture civilisée ; elle bouleverse tout (...) par la lutte de l'intérêt individuel avec l'intérêt collectif ».

Charles FOURIER
 (Besançon 1772 – Paris 1837)

EDITORIAL



Depuis 1798, le mot « forestier » est défini par « *quelqu'un qui a quelques charges, quelques fonctions dans les forêts* ». Par extension le garde forestier a en charge la « garde » des forêts de l'état ou communales. Depuis 2002, le garde forestier est devenu « agent patrimonial ». Changement de vocable et changement de fonction. Et demain, quel nom pour quelle fonction ?

Avec le réchauffement climatique, la forêt devrait retenir toute notre attention et le métier de forestier conserver sa noblesse. Il a en charge la « garde » des forêts pour en assurer la préservation et la régénération. Le rôle de la forêt est primordial pour l'avenir de notre planète, pour notre propre avenir. Bien sûr le prélèvement fait partie d'une bonne gestion forestière, mais dans quelle proportion et à quels rythmes ?

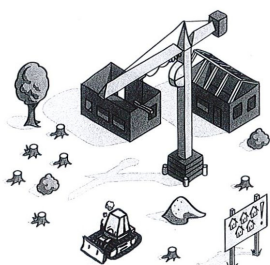
Nous avons la chance d'avoir en France une forêt riche et variée. L'exploitation abusive reste pour l'heure une pratique contenue, mais qu'en sera-t-il demain si les projets de biomasse comme à Gardanne par exemple se développaient.

Au niveau mondial, les conférences sur le climat se succèdent, l'exploitation des forêts s'intensifie. N'est-ce pas tromper le grand public que de parler d'énergie verte tout en surexploitant le capital forestier ? Sous couvert d'écologie, n'augmenterions-nous pas l'effet de serre et par la même le réchauffement climatique ?

Une gestion forestière basée sur le long terme est primordiale pour la planète. En avons-nous tous conscience ? Le nouveau contrat d'objectif et de performance de l'ONF signé dernièrement par les tutelles affiche des intentions louables : préservation, multifonctionnalité, intégration des conséquences du changement climatique et adaptation des pratiques sylvicoles... Il est écrit dans le COP : « ... *l'enjeu climatique, capital pour la forêt et la filière bois. Cet enjeu est également de nature à faciliter une vision globale de la forêt, à la fois soumise au changement climatique et acteur dans la lutte contre ce changement par sa capacité à fixer le carbone et à fournir des matériaux et énergies renouvelables se substituant aux matériaux et énergies fossiles* ».

Mais avec quels moyens ? Des personnels en moins, des formations en déclin, des aménagements simplifiés comme l'exige le COP ?

Reste une ambiguïté : la forêt fixe le carbone et influe sur l'effet de serre et le réchauffement climatique. Elle est aussi source d'énergies renouvelables et un réservoir de biodiversité. Qui décidera de l'équilibre nécessaire à trouver entre préservation et exploitation.



Véronique BARRALON

POUR UN RETOUR SUR TERRE

Objet d'une coquille malencontreuse, son nom avait disparu d'une brève d'Antidote. Le nouveau venu auquel nous souhaitons la bienvenue dans notre région porte le nom de pouillot véloce. Marqueurs privilégiés de la transformation du climat, étudiées depuis près de 30 ans, les populations d'oiseaux sont considérées par les chercheurs comme des « prédicateurs » pertinents des milieux et de leur évolution.

Chers lecteurs, qui peut-être lisez ce journal de la première à la dernière ligne, l'heure qui se sera écoulée entre l'éditorial et le texte final aura vu le climat se déplacer du Sud vers le Nord d'environ 20 centimètres. 20 petits centimètres à l'échelle de nos soucis quotidiens quelle importance nous direz-vous ...

Selon une étude réalisée sur 857 espèces de poissons cette fois, il a été constaté qu'ils migraient en moyenne au cours de cette même heure d'environ 3 mètres vers les pôles, à la recherche d'une eau plus fraîche. A l'exception semble-t-il des raies et des requins, plus adaptables et résilients.

Les arbres de nos forêts exposés à de nouveaux paramètres biotiques déploient comme toutes les espèces, des stratégies d'adaptation d'une foisonnante complexité. Encore faut-il que la vitesse de migration vers des latitudes ou des altitudes offrant des conditions plus propices soit possible ou bien encore que la vitesse du vent ne dépasse pas 151,2 km/heure, intensité au-delà de laquelle nous enseigne la tempête Klaus (2009) plus aucune essence ne résiste. Ainsi les arbres aussi sont à la peine, au point que les 2/3 d'entre eux se trouvent sur le fil du rasoir et flirtent avec leur seuil de rupture hydraulique. Là encore c'est une étude réalisée sur un échantillon de 220 essences situées dans 80 régions de la planète aux climats variés qui nous l'apprend.

Tous ces chercheurs, scientifiques et autres observateurs des milieux naturels donnent une nouvelle actualité à la remarque de Bertolt Brecht selon laquelle ; « toujours il y a de quoi faire pour les générations nouvelles ». ⁽¹⁾ Craignons cependant qu'un nouvel obscurantisme ne précipite la casse du thermomètre, à l'instar de la direction de l'ONF qui, d'une part supprime le centre de formation forestière de Velaine et de l'autre se débarrasse de son comité d'éthique.

Quoiqu'il en soit, les forestiers ont, en lien avec les populations, à s'interroger sur le devenir des 136 essences forestières encore présentes dans les différentes bio-régions de notre pays.

Mutation des forêts et des paysages

Depuis une bonne cinquantaine d'années maintenant, les hêtres de Catalogne sont progressivement remplacés par le chêne vert, chêne qui selon les chercheurs semble voué dans le Valais, région voisine de la Franche-Comté, à un bel avenir. Fort de son « déterminisme clair » ⁽²⁾ son aire de répartition s'étendrait sur de plus vastes étendues en remplacement de nombreux peuplements.

Selon le scénario médian du GIEC (A 1 BX Arpège) appliqué à un climat français caractérisé par trois grands pôles structurants de la flore forestière; méditerranéen, atlantique et montagnard, les projections à l'échéance 2050 dessinent quelques grandes tendances. Pour ce qui concerne le hêtre qui couvre 15 % des surfaces forestières de production, son retrait est évalué dans une fourchette variant de 60/70 %. Le chêne sessile, difficile à distinguer du pédonculé, reculerait de 30 à 40% alors que le pin maritime augmenterait sa productivité dans la moitié nord tout en la maintenant dans la moitié sud. Le sapin diminuerait pour sa part sa présence de 60 % et l'épicéa accuserait un recul de l'ordre de 90 %.

(1) La vie de Galilée- Editions de l'Arche.

(2) L'arbre et la forêt climatique (ONERC), remis au 1^{er} ministre et au parlement en 2015. Editions de la documentation française.

De grosses incertitudes demeurent pour le pin sylvestre dont la dégradation s'accélère dans le canton du Valais et dans les Alpes Maritimes, fragilisé par la chenille processionnaire. Les insectes ravageurs et pathogènes pour plus de la moitié d'entre eux se situent en effet à un niveau élevé par rapport aux années 70/80. L'oïdium du chêne par exemple ou bien pour les autres feuillus, la phalène brumeuse sont en augmentation.

« Les incertitudes et les enjeux sont à leur comble » estime pour sa part le rapport de l'Office national sur les effets du changement climatique(ONERC). C'est la raison pour laquelle cet organisme recommande d'étendre les évaluations de la vulnérabilité des forêts bien au-delà des zones traditionnellement concernées. Rappelons qu'à l'ONF cette vulnérabilité n'est reconnue de manière officielle que dans le cadre des Missions d'intérêt général (MIG). Autre recommandation de ce rapport ; que les documents d'aménagement deviennent de « véritables leviers d'action ».

Observer, accompagner les migrations

L'adage « Imiter la nature, hâter son œuvre » caractérisa longtemps la posture professionnelle du forestier. Elle représente aujourd'hui comme hier son principal atout ; sa justification première. Cette façon de faire avec, enrichie de connaissances et de réajustements successifs dans le temps, constitue notre principal levier d'intervention. Elle nous sert de boussole et de guide. La nouvelle dynamique évolutive, hautement incontrôlable, nécessite d'urgence la présence d'observateurs attentifs, pragmatiques, patients et bien formés, au plus proche des territoires et des populations. L'obligation qui nous est faite consiste par conséquent à garder vivante, dans la durée, une approche plurielle, complexe, multi services et intégratrice des composantes des milieux forestiers.

Réalisé l'été dernier par une vingtaine d'auteurs en provenance de huit pays différents, la revue Science (USA) consacre un dossier complet à la «santé des forêts».⁽³⁾ Même si celles-ci couvrent encore trente pour cent des terres émergées de la planète, elles sont l'objet selon cette étude de méga transformations qui mettent à l'épreuve leurs capacités d'adaptation. Principales sources de biodiversité terrestre, seul un quart d'entre elles sont encore considérées comme «intactes». Il n'existera pas de «méthode universelle d'adaptation» nous prévient pour sa part le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais des stratégies et des outils à développer en fonction des contraintes de chaque territoire.

Un grand chantier pour les forestiers.



(3) Science – La santé des forêts – Numéro spécial du 21/08/15.

CE QUE LES OISEAUX VEULENT BIEN NOUS DIRE

Ils sont nos alliés privilégiés dans la migration des peuplements forestiers confrontés au réchauffement, les premiers consommateurs de leurs prédateurs, des fossoyeurs précis des charognes et des pollinisateurs efficaces. En trente ans pourtant, l'Europe en a perdu 421 millions nous informe à 8h34 une dépêche de l'agence France Presse en 2014.

Le déclin marque de nombreuses espèces communes, comme l'alouette, le moineau et l'étourneau et la gestion actuelle de l'environnement apparaît incapable d'enrayer l'hécatombe de nombreuses espèces récemment encore communes, révèle une étude publiée par le journal scientifique Ecology Letters.

Cette disparition alarmante de la faune ornithologique européenne est liée aux méthodes modernes d'agriculture et à la disparition de l'habitat. «C'est un avertissement qui vaut pour toute la faune européenne. La manière dont nous gérons l'environnement est insoutenable pour nos espèces les plus communes», explique Richard Gregory, de la Société royale pour la protection des oiseaux, qui a co-dirigé l'étude.

Un déclin allant jusqu'à 90 % a été enregistré chez des espèces aussi communes que la perdrix grise, l'alouette des champs, le moineau et l'étourneau. Parallèlement, certaines espèces rares d'oiseaux ont vu pendant la même période leurs effectifs s'améliorer grâce à des mesures de conservation, selon l'étude.

Les scientifiques, qui recommandent l'application rapide de nouveaux schémas agricoles et la mise en place de zones vertes en milieu urbain, ont analysé les données sur 144 espèces d'oiseaux de 25 pays européens, collectées en général par des observateurs bénévoles.



Programme STOC ou suivi temporel des oiseaux communs.

Existant depuis 1989, il permet d'estimer les variations d'effectifs des oiseaux nicheurs communs. La coordination nationale est assurée par le CRBPO (Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux) du Muséum National d'Histoire Naturelle.

La méthode d'échantillonnage consiste à répartir 10 points de comptage dans un carré de 2 km de côté sur des sites tirés au sort, ensuite l'observateur dénombre les oiseaux vus ou entendus durant exactement cinq minutes et cela deux fois chaque printemps avant et après le 8 mai.

Au total des milliers de points d'écoute réalisés chaque année en France, par des observateurs bénévoles, associations de protection de la nature, divers offices... dont l'onf depuis la création en 2004 de ses réseaux naturalistes. Pas moins de 2000 carrés ont ainsi été déjà suivis au moins une fois depuis 2001.

De 2011 à 2015 en moyenne 42 forestiers ont suivi 79 carrés pour 157 espèces contactées en FD.

Le déclin des spécialistes

Tous les oiseaux n'ont pas les mêmes exigences envers leur habitat ; certaines espèces dites généralistes se rencontrent dans presque tous les milieux, alors que d'autres ne fréquentent que des habitats bien précis, ce sont des espèces dites spécialistes.

En cas de dégradation des milieux, (développement humain, intensification agricole, pollutions, pesticides...) les effectifs des spécialistes chutent alors que les généralistes s'adaptent plus facilement aux changements voire même récupèrent des niches écologiques délaissées.

Ainsi en vingt ans une baisse de 12 % du nombre des oiseaux communs nicheurs a été constatée. L'Union Européenne a retenu les espèces spécialistes des milieux agricoles comme indicateur de développement durable à fournir chaque année par les pays membres de l'UE.

En France le nombre des espèces retenues à chaque habitat sont les suivantes :

-habitats agricoles (24 espèces)

-habitats forestiers (24 espèces) : Pic épeiche, Pic mar, Pic cendré, Pic noir, Troglodyte mignon, Rougegorge familier, Grive musicienne, Grive draine, Fauvette mélanocéphale, Pouillot de bonelli, Pouillot véloce, Pouillot fitis, Pouillot siffleur, Mésange noire, Mésange huppée, Mésange nonnette, Mésange boréale, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeau, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Grimpereau des bois, Grosbec casse-noyaux, Bouvreuil pivoine .

-habitats bâtis (13 espèces)

-espèces généralistes (14 espèces)

Indicateurs STOC

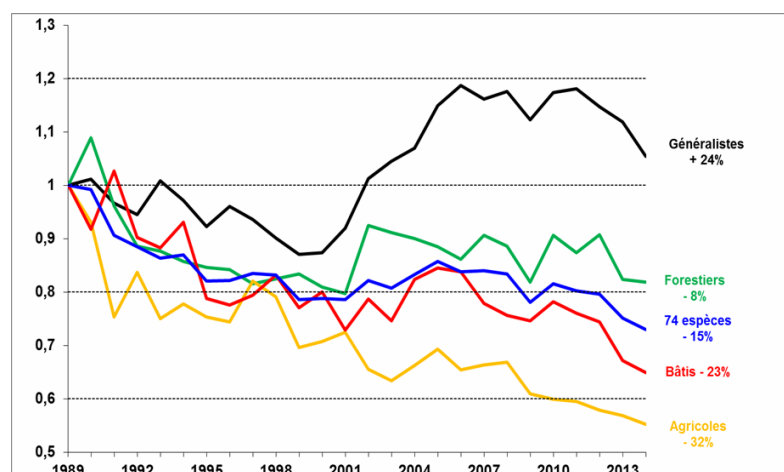
Le programme STOC fournit l'indicateur de biodiversité sur l'évolution et les tendances des populations de plus de 175 espèces connues dans notre pays.

La France a ainsi perdu 25 % de ses oiseaux nicheurs de milieux agricoles.

Le bruant jaune, le moineau friquet et la linotte mélodieuse font partie des granivores souffrants des modifications intensives agricoles.

C'est un peu mieux pour les oiseaux forestiers mais ils sont néanmoins en diminution.

Seules, les espèces généralistes rencontrées dans tous les types d'habitat se portent bien.



1989 sert d'année de référence pour une valeur des indicateurs fixée à 100.

Quelques exemples d'espèces

L'alouette des champs (déclin de 30 % en 20 ans) et la linotte mélodieuse (- 72 % en 20 ans) sont deux symboles de la perte de biodiversité ordinaire en milieu agricole.

A contrario deux espèces augmentent ; le pigeon ramier (+ 71 % en 20 ans) un généraliste qui profite des changements globaux, et la cigogne blanche (+ 80 % en 10 ans) qui bénéficie du réchauffement climatique et de la protection des zones humides.

Quant aux pics forestiers le bilan est plutôt contrasté.

Le grand pic noir se porte à merveille suite à sa formidable augmentation depuis 1989 et ce, dans toute l'Europe.

Le moyen pic épeiche se porte bien après une dizaine d'années de stabilité

Le petit pic épeichette est moins bien loti avec des effectifs à la baisse depuis 20 ans.





LETTRE D'UN FORESTIER ALSACIEN A SES AMIS FRANC-COMTOIS

Chers amis,

C'est avec une certaine confiance que nous avons vu rattacher les forêts du sud de notre province à la Franche-Comté après les nombreuses péripéties de l'histoire. En effet, les Franc-Comtois sont de bons forestiers, ils ont une longue tradition sylvicole et la forêt tient une place importante dans leur culture. Ils allaient bien s'en occuper.

Mais là les gars vous m'inquiétez sérieusement !

Je me suis laissé dire que dans une commune du nord de votre région, ou de l'ex sud de la nôtre, c'est comme vous voulez, des coupes de gros chênes au diamètre avaient été opérées cet automne.

Apparemment, à la demande de la commune et pour des raisons financières, contre l'avis des forestiers de terrain, la hiérarchie ONF a accepté de purger une partie du groupe de régénération en exploitant tous les chênes de diamètre 60 et plus, compromettant ainsi la régénération naturelle. Le taillis n'avait pas été enlevé au préalable, de plus aucun semis acquis n'était observable. La raison ne serait pas un changement d'essence, mais bel et bien la volonté d'élus d'obtenir une grosse entrée d'argent rapide pour le budget communal.

Le prétexte avancé par l'ONF pour accepter cet écrémage (ou « ce marché douteux ») serait que la balance de la possibilité régénération était en retard et que la commune se serait engagée à planter ultérieurement les zones ainsi pillées.

Que vaudra cet engagement dans 5 ans après un changement d'élus ? Quels moyens budgétaires aura la collectivité pour replanter et entretenir ces plantations une fois que l'argent de cette purge aura été dépensé ?

Vous savez, dans le langage des marchands de bois, on appelle ça « *une coupe coopérative* » ! En effet, il n'y a pas besoin d'ONF pour faire un boulot pareil, une coop suffit.

Le grand public croyait que nous étions là pour assurer une gestion durable du patrimoine forestier, eh bien **cette opération est une grave atteinte à l'image de l'établissement** ! On a même vu des personnels sanctionnés pour un tel motif !

Je pense aussi à l'état dans lequel vous, les forestiers de terrain, devez être après avoir dû vous plier contre votre gré et, malgré vos protestations, à cette basse besogne. Je crois que certains d'entre vous ont même quitté la région depuis.

J'espère que ce dérapage managérial n'augure pas de ce que sera la gestion de l'ONF à l'avenir car si tel était le cas, il n'y aurait plus besoin de nous et les clefs de nos forêts pourraient être livrées à n'importe quelle entreprise privée avide de profit immédiat.

Allez les gars, je vous garde quand même toute mon estime et espère que ce n'était qu'une faiblesse passagère, que, la prochaine fois, vous boycotterez purement et simplement un tel martelage.

Je compte sur vous pour que la célèbre formule de Chateaubriand, « *les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent* » ne se concrétise pas à l'avenir.

Forestièrement vôtre,

Emile Waldteufel

FORET : SOIS BÊTE ET TAIS-TOI

L'activité humaine avec son modèle de développement a brutalement modifié les équilibres naturels. Une des conséquences globales en est le changement climatique et donc le changement forestier.

COP 21

Nous ne nous étendrons pas ici sur l'incapacité des sociétés à combattre les puissances de l'argent. Il suffit de considérer que le "21" de COP 21 signifie que nous avons eu la chance d'accueillir la 21^{ème} conférence mondiale sur le climat. 21 réunions pour que rien ne change. De considérer également quels étaient les financeurs de ce conglomérat de sommités.



Organisation de l'immobilisme

Evidemment plus personne, plus aucune entreprise ne peut dire qu'elle n'a que faire des conséquences du réchauffement climatique. On assiste depuis 15 ans au concours de celui qui en fait le plus, les logos se verdissent, les écolabel, écocitoyen, écotruc, écopoubelle se multiplient.

Alors on verdit, on fait de beaux discours, on papier-glace, on invoque Nicolas Hulot, mais les pratiques restent inchangées. Nous ne donnerons ici qu'un seul exemple, celui de Gardanne : où les subventions publiques permettent de transformer une centrale à charbon, en centrale à biomasse. Une partie de l'approvisionnement va se faire par cargos remplis de plaquettes américaines et canadiennes. Ces forêts sont actuellement les plus touchées par la déforestation... L'état a un objectif, l'augmentation de la proportion d'énergie verte d'ici 2030. Alors on pille un peu moins les ressources pétrolières et en contrepartie on pille les forêts américaines. L'argent n'a pas d'odeur ? L'énergie non plus.

Cette mascarade s'appuie sur un discours simpliste et mensonger, le changement climatique devenant une aubaine pour continuer à spolier les ressources de la planète.

Enjeux forestiers

En forêt, même rhétorique, même mensonge.

Le changement climatique aura des conséquences importantes sur les écosystèmes forestiers et personne n'est aujourd'hui en mesure d'en prédire les contours exacts. Des lignes se dessinent, des orientations s'esquissent, les études se multiplient, tâtonnent. Fera-t-il plus chaud et plus sec ou plus humide ? Les phénomènes exceptionnels seront-ils plus fréquents, plus intenses ? Comment accompagner nos forêts pour les rendre plus résilientes ? A toutes ces questions et bien d'autres encore, les industries du sciage, les pépiniéristes ont trouvé la réponse. Elle a le mérite d'être claire, simple, limpide : planter.

Planter des essences résistantes, à croissance rapide, menées dynamiquement. Traduction : chers forestiers, plantez du résineux et ne les laissez pas grossir de trop, c'est mauvais pour les canters à Monsieur SIAT.

La rhétorique industrielle bardée du souci évidemment sincère d'aider les forêts à lutter contre le réchauffement climatique...

Petite litanie d'études

De l'autre côté du business, il y a des chercheurs et des études. Ceux qui nous expliquent dans un article référencé ci-dessous⁽¹⁾ que malgré leurs multiplications, le manque de connaissances sur les interactions entre la diversité d'espèces d'arbres et la résistance des forêts au changement climatique, limitent les conclusions pouvant être tirées sur les choix de stratégies de gestion. Cette étude nous démontre qu'il n'est pas possible de répondre simplement à la question, que de nombreux paramètres entrent en ligne de compte et que selon le type de climat, de stations, la réponse serait différente.

Un autre chercheur, Sylvain DELZON⁽²⁾, s'intéresse aux effets du réchauffement climatique sur les arbres. Il a mis au point une machine qui permet de mesurer la conductivité hydraulique des branches en fonction du stress hydrique. Ses recherches l'amènent à écrire que 70 % des arbres dans le monde n'ont pas de marges de manœuvre pour résister à d'importantes sécheresses. Il découvre également que la variabilité génétique n'a que peu d'influence.

D'autres études⁽³⁾ encore s'intéressent au rôle des forêts européennes dans la régulation du climat. La surface de la forêt européenne a augmenté, mais la forêt naturelle laisse place à la forêt gérée, cette dernière séquestre temporairement davantage de carbone que la forêt non gérée, mais le stock de carbone accumulé sur le long terme y est largement inférieur. L'étude montre que la gestion forestière telle qu'elle a été pratiquée depuis 250 ans en Europe a plutôt contribué au réchauffement climatique. De nombreux paramètres entrent en ligne de compte comme la modification des transferts hydriques et énergétiques opérés par la forêt, la capacité du couvert forestier à réfléchir les rayons du soleil...

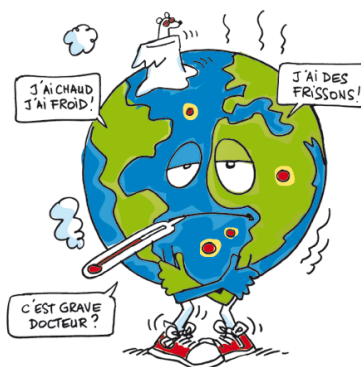
On pourrait poursuivre longuement la liste des résultats d'études. Plus elle s'allongerait, plus on percevrait la complexité des lois de la nature, plus on comprendrait qu'il n'y a pas de réponses toutes faites.

Nous, les forestiers sommes bien placés pour le comprendre, l'observer, le sentir. Reste à convaincre, encore et toujours nos partisans du court terme et nos marchands de solutions biaisées, que nous ne pouvons pas combattre un problème avec les mêmes idées qui l'ont engendré.

1 : Les forêts tempérées face aux conséquences du changement climatique : Est-il primordial de favoriser une plus forte diversité d'arbres dans les peuplements forestiers? Charlotte GROSSIORD, Arthur GESSLER, André GRANIER, Damien BONAL

2 : Le Monde du 6 Janvier 2016

3 : http://www.lemonde.fr/climat/article/2016/02/04/les-forets-d-europe-ne-temperent-pas-le-rechauffement-climatique_4859759_1652612.html#xtor=RSS-3208



L'INTELLIGENCE DES ARBRES

***« Le sauvage n'est pas inutile et négligeable
parce qu'il n'y a pas de productivité économique.
Il complète le monde humanisé.
Il ouvre un ailleurs.
Le sauvage étend notre conscience
et en représente une dimension oubliée »***

Rodolphe Christin

Les arbres réduits à un gisement de lignine et de cellulose

L'homme qui domine le monde du 21^{ème} siècle, à savoir le capitaliste, cynique et sinistre, à la recherche permanente de profit, n'aime pas le sauvage, la « sylvie » dont il ne connaît rien, si ce n'est sa capacité à produire une matière première qui l'enrichira.

Dans les instances dirigeantes libérales, la forêt est considérée comme une usine à bois, une ressource ligneuse, un gisement, source d'activité économique, donc de profit et d'emplois.

A ce titre, notre DG a déclaré récemment dans la revue « *Le Bois National* » que la gestion patrimoniale des forêts était secondaire par rapport à une gestion à vocation économique.

Il n'est donc pas étonnant de voir nos ingénieurs passer leur temps à calculer des prévisions de récoltes, de fixer des possibilités élevées, d'analyser sans fin des baisses éventuelles, de modéliser les jeunes peuplements forestiers afin qu'ils produisent le maximum de bois, de créer des logiciels informatiques dévolus à la gestion des flux de matière ligneuse, de raisonner froidement, quantitativement.

Le forestier de terrain soumis au quotidien à cette logique mercantile, à cette pression managériale en finit par oublier, par moments, que le milieu forestier dans lequel il travaille est vivant, diversifié, que c'est un écosystème très riche dont l'équilibre est subtil, fragile et que son intervention a un impact tangible, loin d'être anodin.

Les arbres communiquent

La forêt n'est pas simplement une foule de lignes verticales, de « *pachydermes* » lourds d'un silence immobile mais un milieu intime constitué d'une multitude d'arbres vivants dont chacun joue un rôle et dont l'ensemble constitue un écosystème extrêmement complexe et utile.

Les arbres sont capables des plus remarquables stratégies pour accomplir leur destin.

Les arbres, communiquent en secret. Leur langage n'est pas fait de sons mais de parfums.

Assemblant les odeurs comme nous assemblons les mots, ils envoient leurs messages sur de vastes distances. Séduire, attirer, repousser, envoûter, leur influence est considérable.

A la question « *avec qui les plantes communiquent-elles ?* », Francis Hallé, botaniste et biologiste reconnu répond, dans son livre passionnant « *Il était une forêt* » (1) : « *D'abord avec les animaux, afin de les dissuader de leur tentative de prédation. Même s'ils nous ouvrent l'appétit, les arômes du thym, de l'estragon, de la sarriette ou du laurier ont pour fonction de repousser les insectes prédateurs. Mais la plante a besoin d'attirer certains animaux et même de les fidéliser : par exemple les pollinisateurs attirés par le nectar et qui transfèrent le pollen, les disperseurs qui recherchent les fruits mûrs et permettent aux graines de germer loin de la plante mère. Un plant de haricot attaqué par des pucerons diffuse un message gazeux qui attire les prédateurs des pucerons* ».

Francis Hallé poursuit : « *Les plantes communiquent aussi entre elles. Quand ils sont agressés, les arbres donnent l'alarme. Ils émettent dans le vent des signaux odorants qui provoquent une réaction instantanée de leurs voisins. Leurs feuilles deviennent aussitôt toxiques, amères ou repoussantes pendant une journée environ. Le prédateur n'a d'autre choix que d'aller manger plus loin. C'est le cas par exemple de l'acacia qui se fait brouter par une gazelle.*

Dans les années 90, des chercheurs allemands s'intéressant à la composition chimique de l'atmosphère ont découvert que chaque espèce d'arbre a son propre composé volatil (émis par ses feuilles), d'où une très grande diversité biochimique même s'il s'agit de quantités minimes : éthylène, terpènes, salicylate de méthyle, formaldéhyde, méthylmercaptop, etc.... A l'époque, ils n'ont pas compris quelle était la fonction de ces composés.

Ce sont des scientifiques brésiliens qui, une décennie plus tard, mettaient en évidence le rôle dévolu aux molécules émises par les arbres : elles assurent des précipitations régulières et prémunissent la forêt contre la sécheresse. En effet, même si l'atmosphère est saturée d'humidité, il ne pleuvra pas s'il n'y a pas de « germes » capables d'agglomérer les molécules d'eau pour former les gouttes de pluie. Les molécules volatiles émises par les arbres jouent ce rôle de germe ».

La prodigieuse aventure des plantes

Comme l'expliquait un autre botaniste, biologiste et écologue, Jean-Marie Pelt, disparu récemment, l'aventure des plantes est un sujet passionnant, inépuisable, complexe et ô combien important, essentiel pour l'humanité. Toute sa vie, il s'est attaché à montrer que les plantes, même si elles sont parfois en compétition, se mélangent et s'entraident. Dans son livre « *la vie sociale des plantes* » (2), il rappelait que les plantes comme l'indique le titre de son ouvrage, ont une vie sociale, que comme les humains, elles forment des associations, s'organisent en société et obéissent à des lois qui régissent nos propres comportements individuels et collectifs.

Dans son ouvrage « *L'Homme re-naturé* » (3), il expliquait enfin que « *l'évolution biologique fait de la variation adaptative et du changement la loi fondamentale de la vie.* »

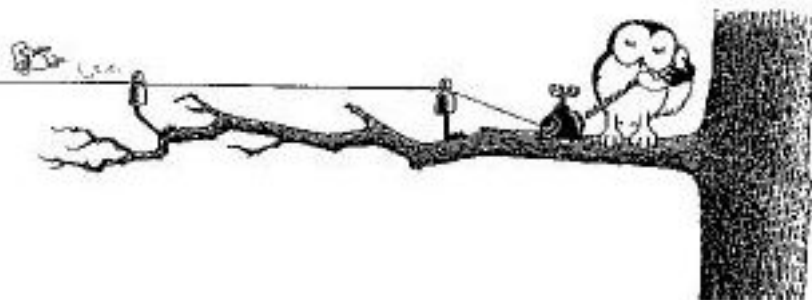
La puissance et la richesse du monde végétal sont sans égal sur notre planète.



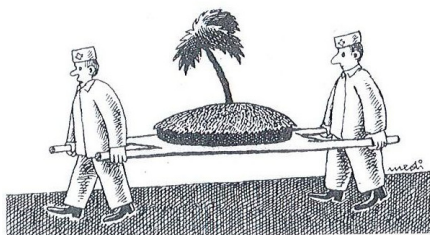
(1) « *Il était une forêt* » - Francis Hallé et Luc Jacquet - 240 p. Actes Sud – 2013

(2) « *La vie sociale des plantes* » Jean-Marie Pelt – Fayard - 1984

(3) « *L'Homme re-naturé* » - Jean Marie Pelt – 267 p. Seuil – Réédition de 1990



Triste anniversaire : il y a un siècle débutait la tragique bataille de Verdun. Elle allait durer près de 10 mois, se traduire par un bombardement inégalé, surréaliste (1 000 obus/m²), faire 700 000 morts soit 2 300/jours ! Et tout cela pour rien, la ligne de front n'ayant pratiquement pas bougé au final. Comment l'homme, a-t-il été capable d'une telle horreur, d'un tel sacrifice ? Ou quand l'autorité toute-puissante prend des décisions monstrueuses.

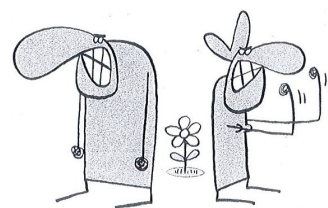


Espace-temps : à une vente de bois façonnés de l'hiver 2016, un lot de hêtres nés en France au XIX^{ème} siècle, farcis d'éclats d'obus allemands tirés en 1944 sur des américains, est acheté par un négociant roumain au nez et à la barbe d'un scieur local descendant d'immigrés italiens, en vue d'une exportation vers la Chine. La forêt comtoise dans la mondialisation d'hier et d'aujourd'hui !

Gigantisme : l'industriel américain Weyerhaeuser va acheter son rival Plum Breck pour 8.4 milliards de dollars afin de créer le plus grand groupe d'exploitation au monde. Le groupe né de cette fusion exploitera 13 millions d'hectares de forêts aux Etats-Unis et pourra, entre autres, alimenter des unités de biomasse en Europe et dans le reste du monde.

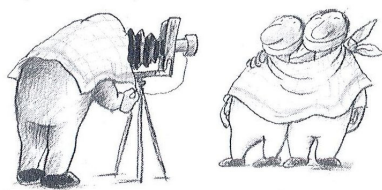
Chapeau bas : pour avoir procédé au drainage, à l'assèchement, au remblaiement d'une zone humide pour la création de fossés, étangs, bassins et d'un jardin botanique de 10 000 m² et pour avoir défriché sans autorisation une parcelle de 7 000 m², le célèbre cuisinier savoyard Marc Veyrat a été condamné à une amende de 100 000 euros et à remettre en état les lieux dans un délai de 3 mois sous peine d'astreinte de 2 000 euros/jour. Réponse de l'intéressé : « *Dans le monde paysan, quand un bois est bostryché, on le coupe. Je l'ai fait de bonne foi, emporté par mon cœur* ».

Center Parcs (suite) : avant de se prononcer sur la poursuite du projet de Poligny, le groupe Pierre et Vacances a décidé de procéder à des études complémentaires. Celles-ci concerneront la voirie et l'accès au Center Parcs, les eaux naturelles, les réseaux et les retombées du projet sur le tourisme local. La commune de Poligny et le conseil général soutiennent toujours le projet, tout comme, semble-t-il, la Région. Sauf découverte d'espèces faunistiques ou floristiques protégées ou mobilisation très importante des opposants, l'investisseur prévoit de lancer le chantier fin 2018, début 2019.



Jean-Marie Pelt dans les limbes : pionnier de l'écologie urbaine, éminent botaniste, formidable pédagogue, vulgarisateur, le messin a quitté un monde qu'il voulait sans OGM, sans pesticide, sans amiante, sans nucléaire, à l'écoute de la nature, à la recherche d'une sobriété heureuse. Il laisse derrière lui une soixantaine d'ouvrages, des chroniques radio et une fantastique épopée télévisée « *L'Aventure des Plantes* » diffusée entre 1982 et 1986.

La forêt vache à lait : plus de 100 000 propriétaires forestiers franc-comtois paient une taxe additionnelle sur le foncier non bâti, un impôt collecté par la chambre régionale d'Agriculture aussi appelé « *centimes forestiers* ». Avec les 600 000 euros collectés et gardés par la Chambre, 8 postes de technicien forestier sont financés soit 400 000 euros maximum. Le reliquat contribue au fonctionnement de la chambre et notamment à ses activités à vocation agricole.



A l'Est, rien de nouveau : quand la section franc-comtoise de la coopérative Forêts et Bois de l'Est fait son bilan d'activité, il n'est nulle part question de sylviculture mais seulement de volumes de bois récoltés, de chiffre d'affaires réalisé : 430 000 tonnes mobilisées en 2015 dont 135 000 tonnes de plaquettes, 32 millions d'euros de chiffre d'affaires, 70 salariés, quelques 6 000 adhérents, 77 000 ha de forêts dites « gérées ».

L'été sera chaud : depuis bientôt 2 mois, les travaux de rénovation des 4^{ème} et 5^{ème} étages ont débuté. Les personnels de la DT subissent, le bruit, la poussière, les coupures de courant, d'eau, de chauffage ... avec les fenêtres fermées. Cela devrait durer jusqu'au mois d'août. Si on ne peut pas ouvrir les fenêtres cet été car en plus des matériaux tombent, les personnels, c'est sûr, cuiront à petit feu.

Défiance managériale : Occupé une matinée complète en opération de cubage lors d'une réception d'un lot de chênes façonnés bord de route et constatant la faiblesse du rendement effectué depuis l'aube, un scieur déclare aux deux intervenants ONF en exercice :

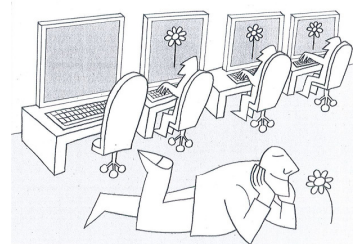
- Mais il y a besoin de deux chefs de service pour mesurer les bois, ce n'est pas aux agents d'effectuer ce travail ?

Ce à quoi l'un des deux cadres lui répond :

- Je n'ai pas confiance en eux
- Vous ne devez pas avoir beaucoup d'amis parmi vos collègues ?
- Je n'ai pas d'amis à l'ONF

Ils ont raison les patrons, il y a Facebook pour ça, et que font les agents pendant ce temps ? : Des plans sur teck, bien au chaud, pour des devis qui ne seront pas tous acceptés.

En perdition : lors d'un Codir, une question de bon sens est posée : « que fait-on des agents en détresse informatique ? » Leur proposer de vraies formations, revoir le déploiement accéléré des logiciels informatiques, ou comme l'a laissé entendre la réponse du DA, mettre les agents au rebus.



Sédentarisation : la douceur nous a privé « du roi du gibier » (*dixit* les contes de la bécasse, *Scolopex Rusticola*) : la bécasse n'a n'en en effet pas pris la peine de migrer pour cause d'hiver « horriblement magnifique » (*dixit* Bruno Latour).

Régalien ? La DG s'applique à vider les garanties juridiques qui protègent la forêt et les forestiers. Au Gabon, un ingénieur des Eaux et Forêts qui part en tournée avec une machette glissée dans sa ceinture répond au journaliste qui l'interroge : « c'est pour couper les phalanges des braconniers ». Au moins dans ce pays, on ne s'embarrasse pas comme chez nous du droit et du code forestier !



LETTRE OUVERTE AU DG D'UN AGENT PATRIMONIAL

Monsieur le Directeur Général,

Je voulais vous parler du métier d'agent patrimonial que vous dénigrez et sous-estimez. Car pour vous c'est un métier qui ne correspond pas au statut de la catégorie B. Or, les agents patrimoniaux pratiquent, entre autres, une partie du management des équipes d'ouvriers et d'exploitants forestiers. De plus, ils sont la base, le socle du maillage territorial, c'est par eux que votre image, celle de l'Etablissement est diffusée : environ 3 000 agents pour plus de 20 000 maires côtoyés chaque mois.

Que disent les Agents Patrimoniaux à leurs élus qui peuvent être conseillers régionaux, conseillers départementaux, députés, sénateurs, quand ces derniers leur posent la question : « *Est-ce que ça se passe bien avec ton nouveau directeur général ?* » La réponse est : « *Non* » !

« *Pourquoi ?* » demandent-ils alors.

A quoi les forestiers répondent :

« - *il prend des décisions unilatérales,*

- *on ne le voit pas,*

- *on ne connaît pas le son de sa voix,*

- *mais le pire de tout c'est son manque de considération pour notre métier de forestier polyvalent.* »

Depuis plusieurs années maintenant, on déplore dans chaque triage des surfaces forestières qui ont doublé, une FOP en perte de vitesse et dématérialisée (canopée, web), des missions de terrain confiées aux OF qui par voie de conséquence diminuent notre connaissance et notre présence sur le terrain, ainsi que notre temps de formation.

Toutes ces tendances engendrent :

- une perte de la technicité polyvalente de la gestion forestière au profit d'une spécialisation axée notamment sur la production de bois,
- une baisse de la pertinence du conseil aux élus locaux,
- une réduction de la prise en compte des vocations de protection et du rôle social de la forêt lors des plans d'action en matière de gestion durable.
- une perte progressive de la lecture forestière.

On peut comparer notre établissement à notre gestion forestière :

La gestion de notre EPIC devrait être comparable à un traitement en futaie jardinée, prenant en compte toutes les vocations forestières, pieds à pieds. Dans ce cas, les agents de l'ONF doivent avoir une connaissance généraliste.

Avec cette gestion, les écosystèmes, le personnel ONF et les citoyens se porteraient à merveille.

Mais si notre établissement se spécialise à outrance, on obtiendra des forêts sous cloche managées par l'Agence de la Biodiversité et des forêts agricoles, gérées par des coopératives (en espérant passer en AOC sinon le prix du bois va chuter). Par cette gestion, l'ONF et les écosystèmes disparaissent pour former des habitats artificiels.

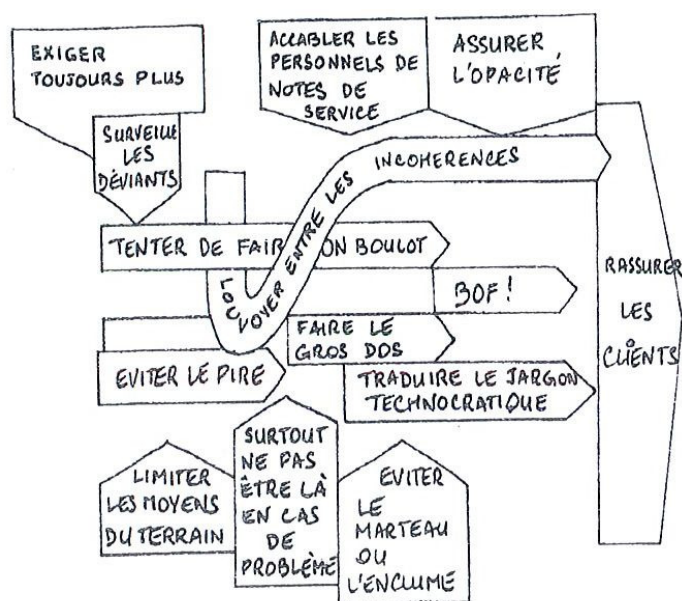
Nous avons besoin de temps pour être sur le terrain, pour avoir la connaissance de la complexité des milieux naturels, pour les diagnostiquer et trouver des solutions de gestion. Cela non seulement pour prélever du bois mais également pour assurer la préservation des forêts et leur avenir.

En réponse à cela nous ne voulons pas des discours mais des actes comme :

- stopper les suppressions de postes
- abandonner la porosité des métiers techniques en arrêtant le renfort des OF mais en soutenant administrativement les métiers techniques.
- renforcer les services en difficulté avant que nous ne perdions la gestion des forêts communales du fait d'une carence de service public source de mécontentement croissant des élus locaux.

Forestièrement vôtre,

Henri-David THOREAU (1)

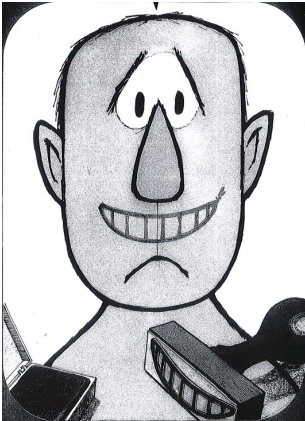


(1) Le nom de l'auteur de cette lettre a été modifié afin de préserver son anonymat (sic)

PETIT TRAITÉ DE SOUMISSION VOLONTAIRE

De Contrats de Plan en COP, l'ONF connaît une grande régression. Christophe Dejours, psychologue du travail inscrirait cela dans « *une évolution qui ressemble beaucoup à quelque chose qui a affaire avec la décadence d'une civilisation* ». Tout le monde en a-t-il bien conscience ? Pas sûr.

Il y en a que cela effleure, qui font le dos rond, mettent la tête dans le sable, attendant que ça passe, comme si cela pouvait passer. Résister, mais pourquoi donc ? Une position de soumis volontaire, en somme, dont voici ce que pourrait être le profil, un profil non exhaustif et non cumulatif.



1. Comme l'allumeur des réverbères du Petit Prince, à qui l'on demande pourquoi il allume et éteint inlassablement les réverbères de sa petite planète, je réponds : « *Il n'y a rien à comprendre. Parce que la consigne, c'est la consigne.* »

2. Je suis rassuré d'avoir un chef, il me protège des décisions de la Direction, atténue les changements, dilue mes responsabilités.

3. Je dois tout à mon employeur.

4. J'ai un bon statut, la sécurité de l'emploi, un métier tranquille, de quoi me plaindrais-je ?

5. J'ai une éthique et une morale : je réalise mes objectifs et suis prêt à réaliser des tâches en souffrance, faute de personnel.

6. Lors des réunions de services, je me tais et évite de faire remonter les problèmes que rencontrent mes subordonnés ou que je rencontre pour ne pas embêter mon supérieur et lui donner une mauvaise image de moi.

Chaque fois que je suis en équipe avec mes collègues, je me plains des dysfonctionnements des autres services, trop pressants et pas assez aidants, mais dès que mon chef est là, silence radio.

7. Je trouve normal qu'un supérieur hiérarchique s'exprime devant ses subordonnés et des élus, mais je n'accepte pas qu'un syndicaliste exprime ses points de vue, dénonce des soi-disants problèmes ou dérives : il se prend pour qui celui-là ?

8. Je regarde les montages Powerpoint et écoute les discours infantilisants des cadres sans broncher.

9. Je trouve normal que trois cadres contrôlent mes programmes de travaux, rajoutent des prestations, que deux supérieurs hiérarchiques commentent et modifient mes états d'assiettes des coupes et m'envoient marteler des parcelles qui ne se justifient pas.

10. Un représentant du personnel syndiqué a un procès-verbal disciplinaire au cul ? C'est bien fait pour sa gueule, il l'a bien cherché !

11. On supprime un poste dans mon service, je participe à la réflexion et j'aide à trouver les solutions qui me permettront d'assimiler une charge de travail supplémentaire.

12. Je prends le café et blague avec le cadre qui vient m'annoncer que je vais devoir travailler davantage sans aucune compensation financière ou promotion.

13. Je suis impatient qu'il soit mis fin au moratoire concernant la suppression des postes dans les services, le flou que cela entretient étant insupportable.

14. C'est quoi cette bande d'excités qui a occupé le CNFF pendant 3 semaines : des anarchistes, des gauchistes qui veulent tout péter ? En plus, c'était l'état d'urgence !

15. Je lis attentivement Flash Infos et Infos Franche- Comté.

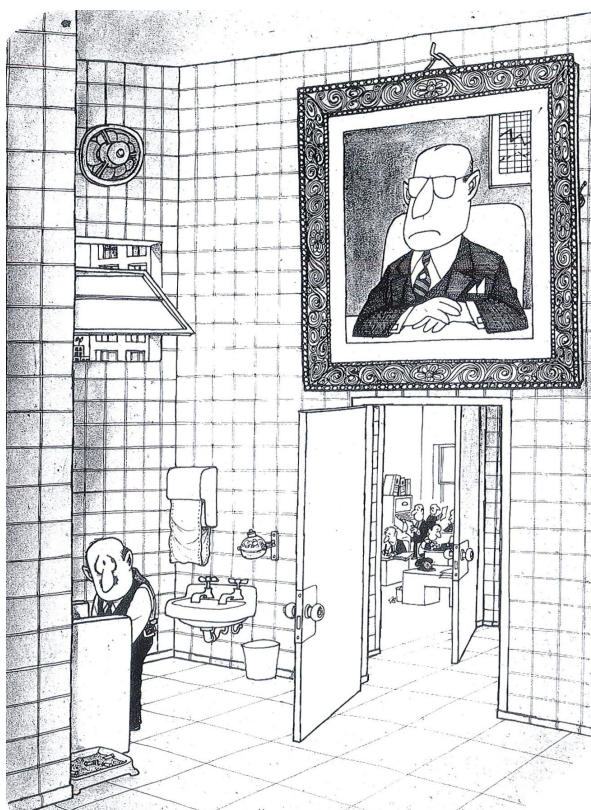
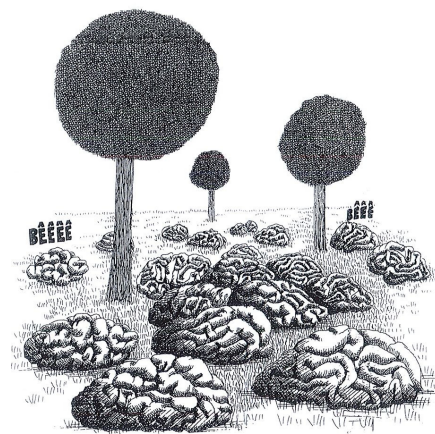
16. Je participe activement à mon entretien professionnel

17. Comme nous l'a conseillé notre DA, pour soigner l'image de l'ONF, je veille à avoir mon VA nickel propre lorsque je rencontre les élus.

18. Chaque fois que des fonctions de correspondant se présentent, je me porte volontaire.

19. Je remplis consciencieusement ma comptabilité analytique.

20. Sans perdre de temps à le lire, je jette le journal Antidote à la poubelle.



MA CHERE MATHILDE,



Enfin de bonnes nouvelles : ça y'est à l'ONF le mérite va être récompensé ! Tu ne peux pas savoir comme je suis fébrile.

A partir de janvier 2016, nos primes seront calculées en fonction de la performance de chacune et chacun en individualisant le montant des primes selon le poste occupé, le parcours professionnel et notamment les changements de poste ainsi que le «mérite ».

Tu sais, les syndicats ne sont pas pour ce nouveau régime, avec toujours les mêmes rengaines. Ils prétextent que *« comme les effectifs fondent comme neige au soleil, que les conditions de travail se dégradent de jour en jour et qu'en conséquence les agents publics rencontrent d'énormes difficultés dans l'accomplissement de leurs missions, vouloir les classer individuellement entrainera inévitablement une compétition malsaine au sein des services et une perte de motivation et de confiance pour la plupart d'entre eux. A ce régime, les conditions de vie au travail et la santé des agents ne pourront que se dégrader. »*

Pour eux, il est inconcevable que l'on puisse instaurer des primes modulables qui remettent en cause le travail d'équipe nécessaire à l'accomplissement de toutes les missions de service public. Jamais contentes ces OS, pour une fois que mon investissement dans le travail peut être récompensé à sa juste valeur.

Ah, Mathilde mon impatience est grande, il me faut attendre encore pour savoir comment est classé mon poste, mais sans nul doute je serai forcément classé dans le meilleur groupe de mon corps. Je te l'accorde la modestie ne m'étouffe pas, mais si je compare mes fonctions à celles de certaines de mes collègues, cela se justifie.

Tu vois Mathilde, les OS cela a parfois du bon : une OS nous a transmis en fin d'année un tableau avec nos classements de postes. T'as bien compris que cette transmission était une erreur, mais surtout la plus grosse erreur était d'avoir laissé le lien avec nos noms (t'imagines, c'est la direction à Paris qui avait omis d'enlever les liens dans le tableau, une belle bourde...) et cela a déclenché un vrai tsunami.

Auparavant nous étions sur un pied d'égalité, mais à partir de maintenant selon que nos postes seront considérés comme relevant de fonctions, de technicité, d'expertise et de sujétions particulières, ils se trouveront dans des groupes différents, avec des primes différentes. Je sais, je sais, j'ai l'air très intéressée par l'argent, mais y'a pas que cela qui est en jeu : il en va aussi de ma reconnaissance professionnelle.

Même si le tableau qui nous a été transmis n'était qu'un projet, je ne pense pas que le classement va beaucoup évoluer : et dire que certains croient encore au père Noël. Tu sais ils ont un budget à périmètre constant pour ces primes et comme toujours pour donner plus à l'un il faut donner moins à l'autre. L'égalité, c'est plus d'actualité et moi cela me convient, si je peux tirer quelques marrons du feu.

A partir de demain ce sera soit gagnant-gagnant ou perdant-perdant. J'ai plus qu'à attendre, mais mon implication au travail sera aussi sur ces deux critères.

Tu as compris, ma chère Mathilde, que je place beaucoup d'espoir dans ce nouveau régime indemnitaire basé sur l'individualisme. Ce processus de conception libérale symbolise la négation même du service public, de la fonction publique et des agents qui la servent. Peut-être que demain à l'ONF ce sera comme à la Poste : garder son poste de fonctionnaire ou rallier le droit privé. Je vais commencer à y réfléchir.

Bien à toi,
Liliane Primavera

OFFRE D'EMPLOI

AGENT PATRIMONIAL DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS(H/F) - CDI (Etablissement Public, opérateur unique des forêts publiques françaises depuis 50 ans)

Profil du poste : sous l'autorité d'un responsable d'Unité Territoriale, vous intervenez à titre permanent sur des Unités de Gestion domaniales et/ou communales afin de mobiliser la ressource ligneuse dont la filière bois a besoin en tenant compte des objectifs de Qualité, de Coûts, de Délais et de Sécurité.

Au sein d'une équipe de 10 personnes, vous assurez également à titre régulier les astreintes de nuit ou de week-ends ainsi que des intérim.

Missions régulières :

- dans le cadre des martelages, suivre les guides de sylviculture qui préconisent des interventions dynamiques, intensives,
- désigner des cloisonnements systématiques rapprochés afin de permettre une exploitation mécanisée et industrielle des jeunes peuplements
- faire appliquer l'intégralité des états d'assiette des coupes en forêt communale
- développer les contrats d'approvisionnements garantissant des volumes calibrés de bois d'œuvre et d'industrie aux entreprises de première transformation tout en respectant des délais.
- réactualiser des aménagements forestiers.
- encadrer des équipes d'ouvriers forestiers dans le cadre d'opérations d'inventaires ou de martelage
- démarcher les élus des collectivités locales afin de vendre des prestations d'ordre conventionnel : travaux sylvicoles, expertises, travaux de taille et d'élagages, études environnementales, accueil du public, mobilier bois, etc...
- communiquer autour du savoir-faire de l'Etablissement
- maîtriser les outils informatiques en constante évolution : Teck, Production Bois, Canopée, SylvoPortailbêta, Tabsam, mini-informatique...

Profil de compétences :

Titulaire d'un BTS technico-commercial bois et grumes ou d'un BTS Force de Vente.

Titulaire du permis B.

Bonne rhétorique et sens du travail individuel indispensables pour une bonne adaptation au poste. Polyvalent, disponible, discipliné et ambitieux, vous saurez faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement des missions qui vous seront fixées.

Conditions attachées au poste :

Rémunération mixte : part fixe conformément à la convention collective des personnels de droit privé de l'Etablissement et part variable en fonction de l'atteinte des objectifs fixés

Les candidatures et curriculum-vitae sont à adresser à :

Madame la Directrice des Ressources Humaines
Office National des Forêts
Direction Territoriale de Franche-Comté
14 rue Plançon
BP 51581
25010 BESANCON CEDEX 3
mail : marie-claude.munsch@onf.fr



AMEN... (DU CONTRAT D'APPRO, DU BOIS, DU POGNON...)

Vous les avez déjà vu en réunion d'UT ou vous allez bientôt les voir. Comme les témoins de Jéhovah ils se déplacent par deux et tentent de vous convaincre, de vous embrigader. Dans le cadre de la gouvernance, les Cofor ont désigné des élus référents pour chaque UT. Je n'ai pas bien compris leurs rôles mais je crois qu'eux non plus.

Le DG, un prophète. Le COP, notre Bible.

N'étant pas DG ou ministre je ne vais pas vous parler de ce que je ne connais pas, mais de ce que je connais, je vais donc juste vous relater, avec un peu de mauvaise foi, la rencontre entre les élus référents de mon UT et notre équipe.

Le chef nous avait prévenu depuis quelques semaines que cette réunion aurait lieu, un des buts visés était que élus et ONF parlent d'une même voix du nouveau COP. Je n'ai toujours pas compris qui devait convaincre qui, notamment pour les volumes supplémentaires à mobiliser ou les contrats d'approvisionnement. Car finalement tout le monde semblait plus ou moins du même avis, pas de chance c'était plutôt l'inverse de ce qui était préconisé dans le COP.

Faites comme je dis et pas comme je fais



Pour notre réunion on a été gâtés, ou alors on avait vraiment besoin d'être convaincus, car les élus étaient au nombre de trois. En plus de nos deux référents on a eu l'honneur de recevoir leur chef, le représentant départemental des Cofor, en fait c'est juste parce qu'il est maire d'une commune de l'UT. Nos trois élus qui portent la bonne parole du COP, bien que fort sympathiques, sont pétris de contradictions.

Le premier, avant d'être maire, s'opposait souvent au sein du conseil à la gestion forestière, il voulait freiner les coupes et diminuer les volumes martelés. Maintenant qu'il est en charge du budget communal, il accélère les régénérations, en réalisant des coupes rases et jure la main sur le cœur que les nouveaux élus sont fortement attachés à la forêt, comprendre, attachés aux revenus de la forêt.

Le second trouve la forêt moins belle qu'avant, il regrette la diminution des volumes sur pied mais il ne fait faire quasiment pas de travaux dans sa forêt communale.

Le dernier, le porte-parole officiel du COP dans le département et donc le promoteur des contrats d'appro, rechigne à signer les devis ATDO, ne veut pas entendre parler de contrat sur sa commune sauf si ça lui permet de faire un gros coup et fait le service minimum pour les travaux forestiers. L'année dernière, quand les marchands ont boycotté la vente de septembre à Champagnole, il a été le premier à vouloir contourner le boycott et vendre un lot à l'amiable.

Pour le million de m³ à marteler en plus en forêt communale, nos trois élus ne s'opposent pas fermement, à partir du moment où ce n'est pas dans notre région. Ailleurs oui, mais nous, on ne peut pas. Ben voyons...

Voilà nos trois clients, gentils comme tout, attachés à leur commune mais bien loin des préoccupations de la DG.

Ite missa est

La réunion en elle-même s'est assez bien passée, notre chef a prouvé par A plus B qu'on était plutôt bon, ce qui n'est pas faux. La salariée de l'URACOFOR qui coanimait la réunion a tenté de nous convaincre de la même chose pour son association. Chacun avait sorti ses chiffres, qui collaient à la réalité du terrain et finalement on était plutôt éloigné des considérations du COP.

Les élus se posaient des questions par rapport à leurs rôles, ils se voient comme un relais entre l'ONF et les maires, il me semble que l'agent rempli déjà cette mission mais bon.

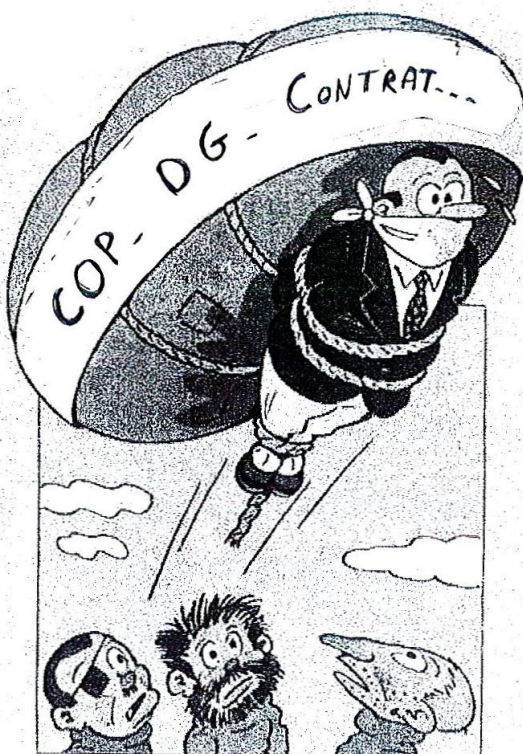
Je vois plus cela comme un opération de com, la direction joue la carte de la concertation, de la proximité, de la gouvernance, on fait de la démocratie participative sans le savoir, sauf que l'ONF ce n'est pas la démocratie. C'est un peu un hochet qu'on donne à quelques élus en mal de pouvoir, en ces temps où le rôle du maire de commune rurale est malmené.

Par contre, je pense que l'association des Cofor ne voit pas la chose de la même manière. Depuis quelques années on sent une montée en puissance à travers les formations, le recrutement de personnels et maintenant la mise en place des élus référents, comme si, toute proportion gardée, un service parallèle se mettait en place.

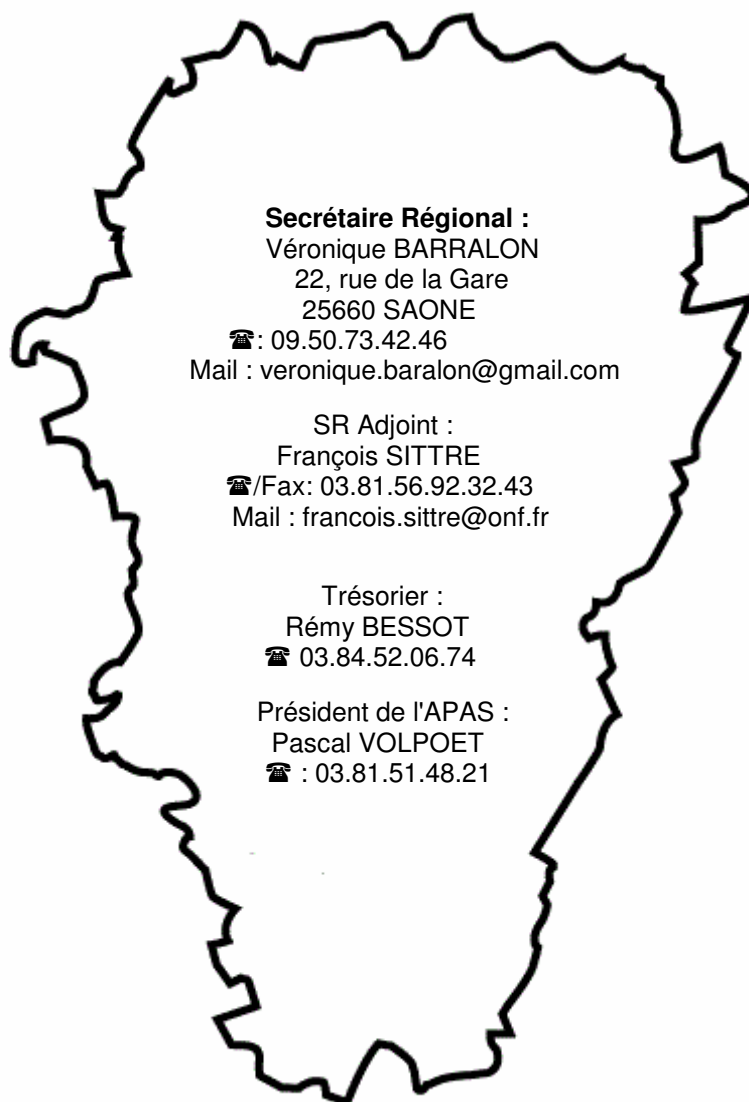
Les Cofor se tiennent en embuscade, prêtes à remplacer l'ONF en cas de défaillance.

On s'est quitté bons copains, il n'y avait pas de raison que cela soit autrement car nos relations sont bonnes et on s'est promis de se revoir, on ne sait pas pourquoi, ni quand.

Je pensais que j'allais assister à une messe, finalement c'était plutôt le bal des faux culs.



**LE SNUPFEN Solidaires
EN FRANCHE-COMTE**



Secrétaire Régional :
Véronique BARRALON
22, rue de la Gare
25660 SAONE
☎ : 09.50.73.42.46
Mail : veronique.baralon@gmail.com

SR Adjoint :
François SITTRE
☎/Fax: 03.81.56.92.32.43
Mail : francois.sittre@onf.fr

Trésorier :
Rémy BESSOT
☎ 03.84.52.06.74

Président de l'APAS :
Pascal VOLPOET
☎ : 03.81.51.48.21

Secrétaire de l'Agence du DOUBS :
Véronique BARRALON (☎ : 03.81.65.08.83)

Secrétaire de l'Agence de LONS LE SAUNIER :
Alain DELACROIX (☎ : 03.84.73.21.99)

Secrétaire de l'Agence de VESOUL :
Michel MAGUIN (☎: 03.84.49.24.76)

Secrétaire de l'Agence NORD-FRANCHE-COMTE
François SITTRE (☎ 03.81.92.32.43)

COTISATIONS 2016

GRADE	Cotisation annuelle
❖ Adjoint Administratif	132 €
❖ Chef de District Forestier	
❖ Adjoint Administratif 2ème Classe	144 €
❖ Adjoint Administratif 1ère Classe	156 €
❖ Technicien Forestier	168 €
❖ Secrétaire Administratif Classe Normale	180 €
❖ Technicien Principal Forestier	
❖ Secrétaire Administratif de Classe Supérieure	192 €
❖ Secrétaire Administratif de Classe Exceptionnelle	204 €
❖ Chef Technicien Forestier	228 €
❖ Attaché Administratif	264 €
❖ CATE	
❖ IAE	276 €
❖ Attaché Administratif Principal	300 €
❖ IDAE	
❖ IGREF	348 €
❖ IGREFC	
❖ IGGREF	420 €



- le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à

50 % du montant de la cotisation de son grade

- pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**

- la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé

- les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation** de leur dernier grade

- les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**

BULLETIN D'ADHESION SNUPFEN

NOM.....Prénom.....

Date de naissance Grade

Adresse.....

Tél : fax : mail :

Le Signature

Bulletin à envoyer à : Rémy BESSOT - 14 rue Jean de la Fontaine - 39300 CHAMPAGNOLE -
☎ : 03.84.52.06.74

Contactez-le pour obtenir un imprimé de prélèvement automatique

ATTENTION : l'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de PAC (prélèvement automatique de cotisation) auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

Ils n'étaient que quelques uns, ils furent foule soudain, ceci est de tous les temps.
Paul Eluard

POUR LES OISEAUX

Elle était curieuse de tout, d'art, d'histoire, d'économie, de sciences, de géologie, d'ornithologie, de plantes. « Je suis chez moi au royaume vert ». disait-elle à une amie dans le désarroi juste avant d'être assassinée à Berlin le 15 janvier 1919. Elle l'encourage ; « tâche-donc de demeurer un être humain. Et ça veut dire être solide, lucide, gaie, oui gaie malgré tout et le reste car gémir est affaire de faibles. »

Elle lui confie sa tendresse pour ces êtres chers entre tous ; les oiseaux.

... Ce que je lis ? Avant tout des ouvrages de sciences naturelles : géographie végétale et animale. Hier j'ai justement lu un livre sur la disparition des oiseaux chanteurs en Allemagne : c'est l'entretien rationnel des forêts de plus en plus étendu, la culture des jardins et l'agriculture qui font disparaître une à une toutes leurs possibilités naturelles de nicher et de trouver leur nourriture. Arbres creux, terres en friches, broussailles, feuilles mortes dans les jardins. J'avais si mal en lisant cela. Ce n'est pas que je m'inquiète du chant des oiseaux pour les hommes, mais c'est la représentation de la disparition silencieuse et irrésistible de ces petits êtres sans défense qui me peine au point que je n'ai pu retenir mes larmes. Cela m'a rappelé un livre russe écrit par le Pr Ziber, traitant de la disparition des Peaux rouges dans l'Amérique du Nord, que j'ai lu quand j'étais encore à Zurich.

Tout comme les oiseaux, ils sont chassés peu à peu de leur territoire par les hommes civilisés, et voués à une disparition silencieuse et cruelle.

Mais il faut bien sûr que je sois malade pour que tout me bouleverse si profondément.

Ou alors, savez-vous ce que c'est ? J'ai parfois le sentiment de ne pas être un vrai être humain, mais un oiseau ou quelque autre animal qui a pris forme humaine ; au fond de moi, je me sens beaucoup plus chez moi dans un petit bout de jardin comme ici ou dans la campagne, sur l'herbe entourée de bourdons, que ... dans un congrès du parti. A vous, je peux bien dire tout cela, vous n'irez pas tout de suite me soupçonner de trahir le socialisme. Vous le savez, j'espère malgré tout que je mourrai à mon poste dans une bataille de rue ou au bain. Mais mon moi le plus profond appartient plus à mes mésanges charbonnières qu'aux « camarades ». Et non pas parce que je trouve dans la nature un asile, un lieu de repos, comme tant d'hommes politiques qui n'ont plus rien dans le cœur. Au contraire, je trouve à chaque pas, dans la nature aussi, tant de cruauté que j'en souffre beaucoup ...

